

Domaine	Design
Filière	Bachelors Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Illustration, Design Mode et Design Bijou
Titre du module	Histoire et théorie du design 1
Type de module	Module interfilières – Module obligatoire *
Code	01HT
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Design : concepts, formes et attitudes</p> <p>Ce module a pour objectif de permettre aux étudiant-e-x-s de l'ensemble des filières du domaine design de développer des outils d'analyse et d'acquérir des repères historiques et stylistiques, des références visuelles et théoriques, ainsi qu'une connaissance des attitudes et des questionnements relatifs aux pratiques du design.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Design : concepts, formes et attitudes</p> <p>Prenant appui sur des repères historiques (avant-gardes, modernités, postmodernité, etc.), différentes thématiques seront abordées pour mettre en lumière quelques enjeux importants de l'histoire du design et interroger ce dernier dans la société contemporaine.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae professeur-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Design : concepts, formes et attitudes</p> <p>L'étudiant-e-x réalise une recherche en lien avec le cours, selon les modalités définies par l'enseignant-e (axe de la recherche, méthodologie, gabarit, etc.).</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note de 3.5).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai inscrit au calendrier académique.</p> <p>Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Il n'y a pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
Enseignant-e-x-s	Florence Marguerat Arlaud
Responsable du module	Florence Marguerat Arlaud
Descriptif validé le	29 mai 2022
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement en vigueur sur la Formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO